

LE DISCOURS DIRECT DANS LES JOURNAUX TELEVISES FRANÇAIS ET ALLEMANDS

par Patricia von Münchow

e-mail : pvmuenchow@noos.fr

Résumé : Dans cet article, on défend l'hypothèse du *statut autonymique* du *discours direct*. On définit la *signification générale* de *monstration* qu'a ce statut et on illustre les différentes façons dont on l'utilise dans le genre *journal télévisé* français et allemand. On insiste sur les effets d'*authentification* et de *dramatisation* qu'il produit dans le journal télévisé.

Mots-clés : autonymie, discours direct, journal télévisé, monstration, authentification

Abstract : In this article, the author defends the hypothesis of the autonymic status of direct speech. She defines the general meaning of *monstration* this status has and shows how it is put to use in French and German *television news*. She insists on *authentification* and *dramatization* as the general effects produced by monstration in television news.

Keywords : autonymy, direct speech, television news, monstration, authentification.

En se fondant sur l'analyse d'un corpus de trente émissions françaises et allemandes, on abordera, dans les pages qui suivent, la question de l'autonymie du discours direct (désormais DD) dans le genre *journal télévisé*. Après avoir défini le cadre du discours rapporté en général, on insistera sur la *signification* de l'autonymie du DD. Ensuite, on résumera les principaux éléments de critique généralement avancés contre le statut autonyme du DD et on proposera, à travers quelques précisions et un exemple tiré d'un journal télévisé allemand, une réflexion sur la légitimité de ces critiques. D'autres exemples tirés de journaux télévisés français et allemands illustreront les différentes façons dont on joue, dans ce genre, du statut de mention du DD. Enfin, on insistera sur les effets que provoque généralement le DD dans le journal télévisé.

1. Le cadre du discours rapporté

J. Authier-Revuz (2001) pose pour la « représentation du discours autre », à l'intérieur de laquelle se situe le discours rapporté, le cadre suivant : « un acte d'énonciation A (L, R, T, Loc, E) dont l'énoncé E contient une image d'un acte d'énonciation a (l, r, t, loc, e) ». À l'intérieur de ce cadre, 'A'/a¹ représente l'acte et 'E'/e' l'énoncé. S'agissant de 'L'/l' (locuteur), 'R'/r' (récepteur), 'T'/t' (temps) et 'Loc'/loc' (lieu), ce sont « les repères énonciatifs /.../ dans lesquels s'inscrit l'énoncé ». Pour chaque composante, la majuscule renvoie à l'acte

¹ On entoure les différentes abréviations de guillemets simples pour faciliter la lecture de l'article.

d'énonciation « en train de se faire » (et que l'on pourrait également appeler *acte représentant*) alors que la minuscule se rapporte à l'*acte représenté*.

On propose d'apporter un petit ajout à ce cadre : il semble utile de traduire par une troisième série de signes les constituants de l'*image* de 'a' et de ses éléments. Car certaines confusions relevées dans la littérature sur le discours rapporté semblent trouver leur origine dans l'absence de séparation nette entre 'a' ('l', 'r', 't', 'loc', 'e') et son image dans 'E'. On utilisera donc la série d'abréviations suivante pour l'image de 'a' et de ses constituants dans 'E' : 'Ia' ('Il', 'Ir', 'It', 'Iloc', 'Ie'). Ces différentes images (totale ou partielles) de 'a' peuvent être *localisées concrètement dans des formes linguistiques* à l'intérieur de 'E' alors qu'on n'a pas d'accès direct à 'a' ni à 'e' de 'a'. Entre 'A' ('L', 'R', 'T', 'Loc', 'E') et 'a' ('l', 'r', 't', 'loc', 'e'), d'une part, et 'Ia' ('Il', 'Ir', 'Iloc', 'Ie'), d'autre part, il existe, en effet, une différence de nature : il s'agit, d'un côté, d'*actes d'énonciation* et de leurs constituants et, de l'autre, d'*images* verbales – sous forme d'un *énoncé* ou de parties d'un énoncé – d'un acte ou de ses constituants.

2. La signification de l'autonomie du discours direct

Pour J. Authier-Revuz (2001), la représentation de l'énoncé 'e' (autrement dit 'Ie') en DD a un statut autonome ou "de mention", ce qui bloque le mécanisme de synonymie ou toute possibilité de traduction pour cet énoncé² : « le signifiant n'est pas en rapport d'association simple avec un signifié /.../ mais est associé à un signifié qui comprend ce signifiant comme partie intégrante, inaliénable » (Authier 1978 : 54). L'auteur représente cet état de fait à l'aide du schéma suivant (*ibid.* : 55), qu'elle emprunte à R. Barthes (1964 : 130)³ :

Sa	Sé	
	Sa	Sé

L'attribution au discours direct de cette caractéristique est de la plus haute importance pour la manière dont il faut percevoir le discours direct et, avec lui, tout le discours rapporté. Car c'est sur l'autonomie du discours direct qu'est fondée « l'irréductibilité des deux modes, DD [discours direct] et DI [discours indirect], de rapport d'un acte de parole » (Authier 1978 : 22).

² C'est là une conception du discours direct à laquelle on adhère dans l'ensemble, en insistant néanmoins sur le fait qu'il existe quelques différences entre "l'autonome discours direct" et ce que J. Rey-Debove (1978) appelle les *autonymes de phrases*. Car comme le dit Rey-Debove (*ibid.* : 236), « [l]es paroles rapportées ne signifient que des tokens, parce qu'elles parlent du discours, alors que les autres autonymes de phrase signifient ou des tokens ou des types, parce qu'ils parlent du discours et/ou de la langue. » Or, parler du discours ou parler de la langue implique des mécanismes de référence différents, fait sur lequel on n'insistera pas ici mais qu'il convient de prendre en compte.

³ Barthes s'inspire à son tour de L. Hjelmslev (1943).

3. Arguments contre le statut autonymique du discours direct

Deux arguments sont avancés de façon récurrente contre l'idée de l'autonymie du discours direct. Dans les lignes qui suivent, on les résumera brièvement et on développera les arguments qu'on leur oppose.

3.1. Autonymie et fidélité

Selon un certain nombre d'auteurs (Rosier s.d. : 162-165, Mochet 1996 : 62, Tuomarla 1999 : 24, entre autres), l'autonymie du discours direct impliquerait une fidélité entre l'énoncé "d'origine" et sa représentation. Cette position semble relever d'un mélange de deux réalités différentes : "l'autonymie du DD" n'est en fait que celle de l'élément 'Ie' à l'intérieur de l'énoncé 'E' et constitue ainsi une caractéristique – sémiotique, syntaxique, énonciative et discursive, selon J. Authier-Revuz (2001 : 3) – d'un élément donné dans un énoncé ; en revanche, la "fidélité du DD" concerne, selon les cas, le rapport entre 'a', d'un côté, et 'Ia', de l'autre, autrement dit entre un acte d'énonciation et sa représentation sous forme d'énoncé à l'intérieur d'un autre acte d'énonciation, ou la relation entre 'e', d'un côté, et 'Ie' dans 'E', de l'autre, c'est-à-dire entre un énoncé et l'image qui en est donnée dans un autre énoncé. Aussi "l'autonymie" du DD est-elle, pour ceux qui l'admettent comme réalité, un statut sémiotique ou encore une règle de langue alors que la "fidélité du DD" est une convention déontologique qui a cours dans certains genres mais pas dans d'autres.

C'est 'Ie' qui est autonyme et non 'e' : ce n'est pas que ce qui a été dit ne peut pas être dit autrement que par 'e' mais ce qui a été dit ne devrait pas être représenté autrement que par 'Ie'. Cela étant, la plus "évidente" des raisons pour cette autonymie, qui implique l'impossibilité d'entrer dans une relation de synonymie, est le fait que la conformité de 'Ie' à 'e' serait rompue par toute autre formulation : l'élément 'Ie' ne peut pas être dit autrement parce qu'il est dit exactement comme 'e'. C'est sans doute l'interprétation la plus répandue, conventionnelle dans un grand nombre de genres – selon lesquels il peut s'agir de conformité totale ou plus ou moins approximative – du choix d'un "mode autonyme" de discours rapporté que construira un récepteur⁴. Mais cette tendance interprétative forte ne signifie pas que l'autonymie "du DD" implique *en langue* sa fidélité par rapport à l'acte d'énonciation "d'origine" ; le statut autonyme du DD a plutôt tendance à provoquer, *en discours*, un *effet de fidélité*.

⁴ En ce sens le DD non fidèle (ou "non textuel") qui s'affiche comme tel, que ce soit de façon univoque ou non, constitue une figure de l'audace, du moins dans des genres comme le journal télévisé. Dans ce cas, le refus de synonymie signifie : 'Ie' ne peut pas être dit autrement, non pas parce que 'e' aurait été dit ainsi mais parce qu'il *aurait dû* être dit ainsi. 'Ie' apparaît donc comme meilleure façon que 'e' de nommer le fait en question, meilleure car plus directe, plus claire, moins hypocrite,...

3.2. Autonymie et mention

L. Rosier (s.d. : 162) récuse le *statut de mention* du DD (*ibid.* : 165), « à la fois parce qu'il implique l'irréductibilité des discours direct et indirect et parce que, pour [elle], toute citation est déjà en soi une appropriation donc un usage de la parole de l'autre, quels que soient les mécanismes mis en jeu pour lutter contre cette évidence »⁵. Cette argumentation semble de nouveau relever d'une assimilation de deux réalités de niveaux différents, à savoir le plan linguistique, d'une part, et le plan "psychologico-interprétatif" de l'autre⁶. Mais même sur le plan interprétatif, la position de Rosier est discutable. Pour l'auteur (*ibid.*), « [r]apporter *directement* /.../ serait le signe d'une mise à distance abolie dans la mise en scène du discours de l'autre, par son appropriation active théâtrale. ». Or, autonymie et "distance abolie" peuvent aller, dans certains cas, jusqu'à être des notions contradictoires, comme le montre l'exemple suivant :

- (1) Tagesthemen 9/1/93 Bosnie
/.../ [général Morillon en voix in :] (1) the tragedy is (h)ere [voix over reporter :] (2) nun haben wir . die Tragödie hier sagte UNO-General Morillon (3) er schien hilflos vielleicht . lag das aber nur . an seinen mangelnden englischen Sprachkenntnissen . (4) es gibt zwei Lösungen sagte er weiter entweder sofort mit einem Krieg beginnen . mit seiner Sprachlosigkeit aber machte er auch die Sackgasse deutlich in der die Vereinten Nationen auf dem Balkan stecken (5) der Frieden . ist in Gefahr [Morillon en voix in :] is certainly . at risk now [fin Morillon à l'écran] /.../
/.../ [général Morillon en voix in :] (1) the tragedy is (h)ere [voix over reporter :] (2) et voilà . la tragédie disait le général de l'ONU Morillon (3) il semblait désarmé mais peut-être . cela n'était dû . qu'à son manque de connaissances linguistiques en anglais (4) il y a deux solutions continuait-il soit on commence une guerre tout de suite . mais avec son silence il soulignait aussi l'impasse dans laquelle sont coincées les Nations Unies aux Balkans, (5) la paix . est en danger [Morillon en voix in :] is certainly . at euh at risk now [fin Morillon à l'écran] /.../]⁷

Il est évident que 'L' (le journaliste responsable du reportage) ne s'approprie nullement ici le discours du général Morillon. Au contraire, il s'en distancie autant qu'il le peut et cela sur plusieurs plans, de la matérialité stricte au contenu. En fait, il semble s'agir, pour 'L', de ridiculiser le général Morillon à l'aide de son propre discours, 'L' lui-même intervenant par quelques commentaires mais restant par ailleurs à l'abri de la distance du DD. En suivant chronologiquement "l'attaque par DD", on arrive à l'analyse suivante :

1) L'attaque commence au niveau du signifiant. Le segment d'"Ie" en son original figurant au début de l'extrait montre au spectateur que Morillon est incapable de prononcer un [h], sa prononciation de l'anglais provoquant sans aucun doute un certain degré d'hilarité chez le téléspectateur allemand.

⁵ On trouve également une « [c]ritique de l'optique métalinguistique du DR [discours rapporté] » dans le récent ouvrage de Rosier sur le discours rapporté (1999 : 113).

⁶ Même si, par ailleurs, le fait de *mentionner* une parole en DD n'exclut pas que l'on ne la traite « immédiatement après comme si on en avait fait usage » (Authier 1978 : 61).

⁷ Dans la transcription, le soulignement représente une mise en relief prosodique et le point indique une pause.

2) Ensuite, on "laisse entendre" que Morillon parle en phrases stéréotypées (*nun haben wir . die Tragödie hier*).

3) Un commentaire de 'L' permet alors d'explicitier le manque de connaissances linguistiques en anglais dont souffre Morillon.

4) Puis, une "attaque en règle"... de conversation met à nu (en le montrant tel quel, sans intervention de 'L') le manque de cohérence des propos de Morillon, qui annonce deux solutions mais n'en mentionne qu'une.

5) Enfin, un énoncé du général (*der Frieden ist in Gefahr*), ridicule à cause de son caractère inapproprié à la situation en Bosnie, termine le "calvaire en direct" de Philippe Morillon.

Il n'est possible qu'en DD – c'est-à-dire lorsqu'un énoncé est *mentionné* et non *paraphrasé*, comme en discours indirect (DI) – de laisser le spectateur assister à la déconfiture en direct d'un discours, y compris au niveau du signifiant. En DI, il aurait fallu que le locuteur 'L' vienne au secours de Morillon, ne serait-ce que pour que les différentes insuffisances du discours en question ne lui soient pas imputées. En évitant, par le DD, de paraphraser le discours de Morillon, de dire ce qu'il signifie, 'L' veut justement montrer le non-sens de ces paroles : il ne veut pas, ne peut pas reformuler lui-même un discours qu'il n'a pas compris (ou qu'il feint de ne pas avoir compris, du moins), justement parce qu'il est incompréhensible. Démonstration impossible en DI, mode par lequel on ne peut représenter que ce qu'on a compris⁸ – ce qui implique que chaque locuteur 'L' de DI *admet* avoir au moins compris ce qu'il paraphrase.

Le DD analysé ne manque certes pas de produire un *effet théâtral* mais qui ne provient pas d'une « appropriation théâtrale » par 'L' des paroles de 'l' mais du statut de *monstration* qu'a le DD. C'est là la valeur de base qu'a tout DD indépendamment du contexte, du genre, etc. Car l'autonymie est une catégorie sémiotique consistant à montrer des mots, comme le souligne J. Authier-Revuz (2001 : 196).

4. Quelques "effets de monstration" dans le journal télévisé

On peut *montrer, exposer* dans leur *matérialité* (nue), des objets très variés et dont le statut respectif dépend d'une aussi grande variété de paramètres, dont l'identité de 'II', le contenu et la forme de 'Ie', des commentaires de 'L', etc. Voici quelques-uns de ces "objets exposés" dans des journaux télévisés français et allemands :

- Comme dans une galerie d'art, une œuvre non traduisible, inimitable, ou du moins créée par un artiste de renom, telles ces paroles de Rudolf Noureev :

(2) **heute journal 6/1/93 Noureev**

Nicht ich habe den Tanz gewählt sondern der Tanz hat mich auserwählt . sagte Rudolf Nurejew über sich selbst /.../

⁸ « Traduction, le DI est, dans le cas d'un message incompréhensible pour L, un mode de rapport radicalement exclu : seul le DD /.../ est possible » (Authier 1978 : 64).

[Ce n'est pas moi qui ai choisi la danse c'est la danse qui m'a élu . disait Rudolf Noureev de lui-même /.../]

• Comme dans un musée consacré à une personnalité décédée, un cadeau, une jolie attention offerte à cette personnalité par quelqu'un de connu :

(3) **Tagesschau 6/1/93 Noureev**

/.../ Frankreichs Kulturminister Lang /.../ sagte heute abend . N u r e j e w . w a r e i n G r a n d S e i g n e u r d e s T a n z e s /.../°

[.../ le ministre français de la culture Lang /.../ disait ce soir . N o u r e e v . é t a i t u n g r a n d s e i g n e u r d e l a d a n s e /.../]

(4) **Soir 3 6/1/93 Noureev**

/.../ [à l'écran : "Pierre Bergé directeur des Opéras de Paris", *P.B. en voix in*] : Si on est danseurs comme comme des autres c'est formidable d'avoir dix-neuf sur vingt c'est très rare d'avoir vingt sur vingt mais vingt-et-un sur vingt c'est encore beaucoup plus rare et ça c'était le cas de Noureev /.../

• Comme dans une fête foraine, des animaux de foire qui déclencheront l'hilarité générale, pour ainsi dire : c'est le cas de l'exemple (1) analysé *supra*.

• Comme dans un musée des horreurs, la bête humaine qui, en l'occurrence, n'a même pas droit à un introducteur de DD, comme si on ne savait pas comment désigner les immondices qu'elle profère :

(5) **20 heures de France 2 5/1/93 Dodd**

/.../ Westley Dodd avait refusé de faire appel de sa condamnation à mort pour le viol et l'assassinat de trois petits garçons en mille neuf cent quatre-vingt-neuf [*Dodd à l'écran, voix over reporter* :] si je dois rester en prison je m'échapperai en tuant les gardiens s'il le faut et je recommencerai aussitôt dès que je serai dans la rue recommencer quoi / tuer des enfants [*fin voix over*] /.../

5. Authentification et dramatisation : effets conventionnels du discours direct dans le genre *journal télévisé*

Si l'on conteste ici l'hypothèse que *toute* citation serait une appropriation de la parole de l'autre, il n'est pas pour autant *exclu* que le locuteur 'L' s'approprie le point de vue de 'I' ou plutôt qu'il représente en DD de 'II' un point de vue qui est (également) le sien mais que les conventions du journal télévisé ou les règles de la "correction politique" ne lui permettent pas de mettre en avant. C'est justement la valeur de monstration du DD qui rend possible ce procédé que l'on voit à l'œuvre dans l'exemple (6). Dans cette occurrence *hybride* de discours rapporté, on passe du DI au DD, accompagné de l'apparition de 'II' à l'écran, au plein milieu d'une phrase :

(6) **RTL aktuell 5/1/93 Dodd**

/.../ Dodd der eines seiner Opfer erhängt hatte hatte selbst den Strang für sich gefordert er wollte sterben denn nur der Tod würde ihn vom Morden abhalten und . [*Dodd en voix in* :] I

° La typographie dilatée représente un ralentissement du débit.

don't think I deserve better [voix over reporter :] ich verdiene nichts Besseres als die Jungen
/.../

[/.../ Dodd qui avait pendu l'une de ses victimes avait lui-même exigé la corde il voulait mourir car seule la mort l'empêcherait de tuer disait-il et . [Dodd en voix in :] : I don't think I deserve better [voix over reporter :] je ne mérite pas mieux que les garçons /.../]

Pourquoi ce changement de type de discours rapporté ? On peut penser que l'énoncé représenté en DD constitue une information non nécessaire, voire un détail de mauvais goût. S'il avait continué la représentation en DI, on aurait pu reprocher au locuteur 'L' d'avoir tenu à rapporter cette opinion de W.A. Dodd non seulement parce qu'elle est si spectaculaire mais aussi parce qu'il y souscrit. En DD, en revanche, 'L' se contente d'*exposer* un objet qui existe indépendamment de lui et dont la simple existence légitime l'exposition. Car un effet assez généralisé de la monstration *dans le genre journal télévisé* semble être *l'authentification*.. Cet effet d'authentification (apparenté mais non identique à *l'effet de fidélité*) se fonde sur "l'immédiateté", "la concrétude"¹⁰ qu'a un objet qui est montré et non pas reformulé. C'est comme si un objet exposé avait "au moins le mérite d'exister"¹¹.

Par ailleurs, la rupture entre DI et DD dans l'exemple (6) accentue l'effet de *dramatisation* qu'a généralement (mais non obligatoirement) le DD dans le journal télévisé¹². Cet effet de dramatisation découle, lui aussi, de la valeur de monstration du DD et de la "concrétude" qu'elle produit. C'est comme s'il n'y avait pas d'intermédiaire entre l'image de la subjectivité de 'I' – que l'on est censé confondre avec la subjectivité même de 'I' – et le récepteur 'R', qui a l'impression « d'y être ». C'est en ce sens, dans la relation entre 'II' (ou 'Ia') et le récepteur 'R' – et non entre 'II' (ou 'Ia') et le locuteur 'L' - qu'il peut être question d'une certaine *proximité* véhiculée d'une manière générale par le DD¹³.

On a proposé une définition détaillée du cadre du discours rapporté en général, en insistant en particulier sur la nécessité de distinguer clairement entre « l'acte d'énonciation représenté » et son image à l'intérieur de « l'acte d'énonciation représentant ». À l'aide de cette définition, on s'est efforcé de réfuter quelques arguments contre le statut autonymique du discours direct. En effet, ce statut n'implique nullement, "en langue", un quelconque postulat de fidélité de la représentation par rapport à l'énoncé « d'origine » ; c'est « en discours » que l'autonymie du DD provoque, dans un grand nombre de genres, un certain *effet de fidélité*. En revanche, ce qu'implique le DD d'une manière générale, en raison de son

¹⁰ Ces deux traits sont aussi attribués au DD par D. Wunderlich (1973 : 137). W. Günther, qui parle de concrétude (1927 : 66), lui aussi, insiste également sur le caractère vivant du DD (*ibid.* : 33).

¹¹ Cela étant, il s'agit là d'un *effet* que provoque le DD et non d'une *particularité inhérente* qu'il aurait. Car l'effet d'authenticité dans le journal télévisé se fonde sur la confusion qu'opérerait le spectateur entre l'énoncé 'e' (réellement prononcé dans des circonstances particulières) et son image 'Ie' qui est montrée, confusion sûrement souhaitée voire escomptée.

¹² La mise en œuvre ou non de cet effet dépend d'un certain nombre de paramètres, dont surtout le statut de 'II' (un DD de rescapé d'un accident d'avion est, *a priori*, plus "dramatique" ou "dramatisant" que celui d'un ministre qui s'exprime à propos d'une mesure budgétaire).

¹³ Cette proximité n'implique pas pour autant l'adhésion de 'R' au propos représentés.

statut autonymique, c'est la *monstration* de mots... dont le locuteur « L » (de l'acte représentant) peut se distancier, s'il le souhaite, comme il ne peut le faire par l'intermédiaire d'aucun autre type de discours rapporté. Par ailleurs, cette signification générale de *monstration* qu'a le DD permet de provoquer des effets de sens fort divers, dont on a évoqué quelques-uns. L'*authentification* et la *dramatisation* semblent cependant constituer des effets conventionnels (mais non obligatoires) du DD dans le genre *journal télévisé*.

Bibliographie

AUTHIER J. (1978) : « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV* n°17, p.1-78

AUTHIER-REVUZ J. (2001) : « Le discours rapporté » in Tomassone R. dir., *Une langue : le français*, coll. *Grands repères culturels*, Paris, Hachette Éducation, 192-201

BARTHES R. (1964) : « Éléments de sémiologie », *Communications* n°4, Paris, Seuil, p. 91-135

GÜNTHER W. (1927) : *Probleme der Rededarstellung. Untersuchungen zur direkten, indirekten und "erlebten" Rede im Deutschen, Französischen und Italienischen*, thèse non publiée, université de Berne

HJELMSLEV L. (1943) : *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit, trad. fr. 1968

MOCHET M.-A. (1996) : « De la non-littéralité à l'exemplification. Discours direct en situation d'entretien », *Cahiers du Français Contemporain* n°3 « Hétérogénéités en discours », p.61-76

REY-DEBOVE J. (1978) : *Le métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Armand Colin, nouv. éd. augm. 1997

ROSIER L. (s.d.) : « Ces mots qui ne vont pas de soi par Jacqueline Authier et ces mots qui ne sont pas de soi », *Travaux de linguistique* n°32, p.155-167

ROSIER L. (1999) : *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Paris/Bruxelles, Duculot

TUOMARLA U. (1999) : *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*, s.l., Academia Scientiarum Finnica

WUNDERLICH D. (1973) : « Redeerwähnung », in *Funk-Kolleg Sprache. Eine Einführung in die moderne Linguistik*, vol. II, Francfort-s. Main, Fischer, p.134-143